



PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

DE L'INDUSTRIE CAPRINE LAITIÈRE AU QUÉBEC

AVANT-PROPOS

Ce document présente une analyse évolutive et comparative de l'industrie laitière caprine au Québec. La période couverte est celle comprise entre 2017 et 2022.

Dans ce document, nous abordons les principales composantes de l'industrie caprine au Québec, soit la demande et les marchés, la production, la performance économique et financière des entreprises, la transformation, la recherche et l'innovation, les enjeux et les défis.

Mise en contexte du présent document

Le présent portrait-diagnostic sectoriel a été réalisé dans le cadre de l'examen périodique des interventions des Producteurs de lait de chèvre du Québec dans la mise en marché de lait de chèvre au Québec.

Cet examen est mené par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie) conformément à l'article 62 de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (RLRQ, c. M-35.1). Cet article énonce ce qui suit :

« À la demande de la Régie et au plus tard à tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport, que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé. »

Afin d'appuyer l'évaluation des résultats du Plan conjoint des producteurs de lait de chèvre du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a été mandaté afin de réaliser un portrait-diagnostic sectoriel qui présente un sommaire du secteur caprin laitier au Québec. À la demande de la Régie, ce document présente un portrait évolutif et comparatif du secteur caprin laitier tout en tenant compte de son contexte dynamique et concurrentiel.

Ce portrait du secteur s'appuie sur un processus d'évaluation de la durabilité, une exigence de la *Loi sur le développement durable*. Le processus vise à une analyse intégrée à partir de cinq sphères qui sont : l'économie, l'environnement, le social, la gouvernance et la lutte contre les changements climatiques.

Ce portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie caprine au Québec vise à soutenir la réflexion des différents acteurs de l'industrie qui seront conviés à participer à l'examen du Plan conjoint des producteurs de lait de chèvre du Québec.

SOMMAIRE

La production de lait de chèvre et le nombre de producteurs caprins laitiers sont en forte baisse depuis 2018. La petite taille des fermes, les coûts élevés de production, la baisse du prix du lait décrété en 2018 et une relation d'affaires dysfonctionnelle entre producteurs et transformateurs sont les principaux facteurs explicatifs de cette baisse dans la période étudiée.

Les transformateurs sont confrontés à un manque de lait de chèvre pour répondre à la demande des consommateurs, le volume de fromages de chèvre fabriqué au Québec a connu une baisse importante au cours des dernières années et une part importante du marché des ventes de fromages de chèvre dans les grands magasins au Québec est occupée par les produits provenant de l'extérieur, notamment d'autres provinces du Canada.

Demande et marchés

- La demande de lait de chèvre des transformateurs québécois est supérieure à l'offre des producteurs caprins au cours des dernières années. De plus, de nouveaux marchés apparaissent avec les exportations vers les États-Unis, du lait de chèvre pour les produits cosmétiques, des préparations alimentaires pour nourrissons, et des nouveaux produits tels que la confiture, la crème glacée, etc.
- Les fromages de lait de chèvre sont de plus en plus présents et appréciés par les consommateurs dans les pays développés. Au Québec, dans les grands magasins, les fromages de chèvre québécois occupent seulement 9 % des parts de marché. Le reste est occupé par des produits provenant de l'extérieur du Québec, notamment de l'Ontario.

Production

- Le Québec est, après l'Ontario, la deuxième province en importance au Canada pour la production de lait de chèvre. En 2022, 6,7 millions (M) de litres de lait de chèvre ont été produits au Québec, en baisse de 32 % par rapport aux volumes produits en 2017.
- Les entreprises de production ayant obtenu un revenu brut supérieur à 250 000 \$, soit près de 48 % des entreprises caprines laitières au Québec, sont celles qui ont la meilleure rentabilité : 91 % d'entre elles couvrent leurs dépenses. En revanche, les petites entreprises peinent à atteindre la rentabilité, même avec l'aide des programmes de gestion des risques. Elles sont souvent contraintes de compenser avec des revenus générés en dehors de l'exploitation agricole.

Transformation

- Au Québec, le lait de chèvre est principalement destiné à la transformation fromagère et les transformateurs ont enrichi leur gamme de fromages au cours des dernières années. De plus, la fabrication de certains produits, tels que le lait de consommation, le yogourt, le beurre et même le savon sont également présents, démontrant une certaine diversification des produits mis en marché.
- Une baisse marquée de la transformation du lait en fromage de chèvre¹ est observée en 2019 et en 2020, si bien qu'en 2022 la transformation québécoise de fromage de chèvre représentait 332 tonnes comparativement à 2018 où les entreprises en avaient fabriqué 1023 tonnes.

¹ Total de fromages de chèvre en excluant mi-vache et mi-brebis.

Enjeux et défis

- Avec l'essor des produits caprins laitiers sur le marché nord-américain, on s'attend à ce que la demande des transformateurs de lait de chèvre reste stable, voire qu'elle augmente, dans les années à venir. Cependant, lorsque les transformateurs ne peuvent pas obtenir suffisamment de lait auprès des producteurs québécois, ils se tournent vers le lait de chèvre de l'Ontario et même vers des produits importés pour combler leurs besoins. Au cours des dernières années, le manque de lait est un enjeu majeur pour le développement de la filière industrielle de lait de chèvre du Québec².
- Le processus d'évaluation de la durabilité a permis d'identifier trois défis de la filière :

La gouvernance (défis de planification et de concertation du secteur)

- Développer une meilleure relation d'affaires contractuelle entre les producteurs et les acheteurs. Optimiser le réseau de transport.

Les défis économiques présentés dans une perspective de pérennité du secteur

- Consolider les revenus des producteurs afin d'assurer une attractivité pour cette production et la relève des entrepreneurs.
- Garantir les approvisionnements des transformateurs afin de saisir les occasions des marchés.
- Améliorer la qualité du lait, la santé des troupeaux et la génétique.
- Bonifier l'offre d'encadrement et de formation aux producteurs.

La lutte contre les changements climatiques

- Adopter les bonnes pratiques de production pour répondre aux attentes sociales telles que la diminution des gaz à effet de serre (GES).

² Producteurs de lait de chèvre du Québec (PLCQ).

TABLE DES MATIÈRES

1	La demande et les marchés	5
1.1	La consommation mondiale	5
1.2	La consommation au Québec	5
1.3	Les échanges commerciaux de lait et de fromages de chèvre	6
1.3.1	Lait	6
1.3.2	Fromage	7
2	La production	8
2.1	L'évolution de la production mondiale de lait de chèvre	8
2.2	L'évolution de la production de lait de chèvre au Québec	8
2.2.1	Un nombre d'entreprises en baisse depuis 2017	8
2.2.2	La production de lait de chèvre en baisse d'un tiers depuis 2017	9
2.3	La mise en marché	10
2.4	Le transport : un maillon clé dans la mise en marché du lait	10
2.5	La détermination des prix	10
2.6	Destination de la production de lait de chèvre au Québec en 2021	11
2.7	La santé et le bien-être des animaux	11
3	La performance économique et financière des entreprises	13
3.1	Rentabilité	13
3.1.1	Rentabilité globale : les entreprises dans les régions périphériques dépendent plus de l'aide gouvernementale pour couvrir leurs dépenses	13
3.1.2	Rentabilité selon le revenu brut : meilleure rentabilité avec plus de revenus bruts	13
3.2	Situation financière des fermes de chèvres laitières québécoises	14
3.2.1	Programmes de gestion des risques	14
3.2.2	Santé financière	15
4	La transformation	16
4.1	Évolution de la transformation de lait de chèvre	16
4.2	Une consolidation des établissements	16
4.1	Qualité du lait	17
4.1.1	Bactéries totales	17
4.1.2	Cellules somatiques	18
4.1.3	Antibiotiques	18
4.2	La situation en Ontario	19
5	La recherche-développement	20
5.1	Les acteurs et les investissements en matière de recherche et d'innovation	20
5.2	Les principales innovations des cinq dernières années	20
5.2.1	La santé animale	20
5.2.2	La rentabilité et l'offre de services	21
5.3	Les priorités de recherche et de développement	21
6	Enjeux et défis pour le secteur	22
	Annexe 1	25

1 La demande et les marchés

1.1 La consommation mondiale

Les fromages de chèvre sont populaires en Europe et en Amérique, mais la viande et le lait frais sont surtout consommés dans les pays africains et indo-asiatiques

La consommation mondiale du lait de chèvre arrive en troisième position derrière le lait de bufflonne et le lait de vache. Le lait et la viande de chèvre sont surtout consommés dans les pays en voie de développement ou en émergence, où ils font partie, à part entière, de l'alimentation de la population. Dans les pays occidentaux, les produits caprins représentent un petit créneau de marché et sont surtout consommés par les communautés ethniques, mais les fromages sont de plus en plus présents et appréciés par l'ensemble de la population. La France est le plus grand consommateur de fromage de chèvre au monde, avec 2 kg/habitant/an, alors qu'au Canada, la consommation est de 0,1 kg/habitant/an.

On observe une présence accrue de nouveaux produits de lait de chèvre sur le marché canadien. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochaines années³, pour les raisons suivantes^{4,5} :

- Le lait de chèvre est facile à digérer et provoque moins d'inflammation parce que les globules gras sont plus petits et qu'il contient moins de caséine A1, une protéine pouvant être allergène;
- Il contient moins de lactose et peut être une alternative au lait de vache pour les personnes qui ont une intolérance au lactose;
- Il est riche en calcium et en protéines, mais pauvre en cholestérol.

1.2 La consommation au Québec

Dans les grands magasins, le fromage de chèvre occupe 1 % des ventes de fromage de spécialité et les produits de chèvre fabriqués en Ontario dominent le comptoir fromager

Le Québec ne dispose pas de statistiques sur la consommation intérieure, mais les ventes au détail dans les grands magasins⁶ donnent un aperçu du positionnement des produits caprins. Toutefois, ces données ne représentent pas la totalité des ventes réalisées dans la province⁷.

En 2022, les ventes de fromages de chèvre dans les grands magasins (excluant les ventes réalisées par Loblaw) se sont élevées à 636 tonnes pour une valeur d'un peu plus de 16,7 M\$. La part des produits caprins dans les ventes de fromages de spécialité⁸ représente environ 1 % en volume.

Dans le comptoir fromager, il y a les fromages de chèvre à poids fixe avec l'emballage du fabricant (97 % des fromages de chèvre) et ceux à poids variable vendus en portion par le magasin (3 %). Les fromages de chèvre vendus à poids fixe mentionnent l'origine de la fabrication et les données permettent de tirer les constats suivants :

³ EUROMONITOR INTERNATIONAL (septembre 2022). *Passport, cheese au Canada*.

⁴ AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (2006). *L'industrie de la chèvre laitière : un portrait canadien*. [en ligne : http://cangoats.com/wp-content/uploads/2016/12/goatprofile_f.pdf].

⁵ NATIONAL LIBRARY OF MEDICINE (2017). *Hypoallergenic and Physicochemical Properties of the A2 β -Casein Fraction of Goat Milk*, [en ligne : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5932946/>].

⁶ Le terme « magasin » englobe les supermarchés, Walmart, les clubs-entrepôts et les magasins généraux (Dollarama, Tigre Géant, etc.).

⁷ Ces données ne représentent pas la totalité des ventes de la province puisqu'elles ne comprennent pas les ventes provenant des autres circuits de distribution tels que la restauration, les épiceries ethniques, les fruiteries, les fromageries, les magasins de petite taille (ex. : dépanneurs), les marchés publics, les kiosques à la ferme, l'agrotourisme, le commerce électronique et l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) telle que les paniers biologiques.

⁸ Excluant les fromages industrialisés (ex. : fondus, râpés).

- Les fromages de chèvre fabriqués au Québec occupent seulement 9 % des parts de marché. Le reste est occupé par des produits provenant de l'extérieur du Québec;
- La majorité (83 %) des fromages de chèvre proviennent de l'Ontario;
- De 2021 à 2022, la part des fromages de l'Ontario a progressé légèrement aux dépens de celles des autres régions qui ont perdu des parts de ventes;
- Les importations internationales proviennent surtout de l'Europe, principalement de la France.

Tableau 1 – Ventes de fromages de chèvre dans les grands magasins au Québec, moyenne 2021-2022*

Fromages de chèvre	Valeur des ventes (\$) Moyenne 2021-2022	Parts de vente (en \$)	Volume de vente (kg) Moyenne 2021-2022	Parts de vente (en kg)
Total de fromages de chèvre	16 912 967	100 %	658 988	100 %
Poids fixe :	16 115 192	95 %	636 877	97 %
Produits du Québec	2 555 866	16 %	55 317	9 %
Produits de l'Ontario	11 310 230	70 %	528 170	83 %
Importations internationales	2 235 316	14 %	53 061	8 %
Produits d'autres provinces**	13 780	0,09 %	328	0,05 %
Poids variable	797 775	5 %	22 111	3 %

Grands magasins : supermarchés, pharmacies, clubs-entrepôts, Walmart et magasins généraux (ex. : Tigre Géant, Dollarama). Sont exclus les dépanneurs, les épiceries ethniques et les magasins spécialisés (ex. : fromagerie).

* Les ventes réalisées par Loblaw (supermarchés Loblaws, Maxi, Provigo) ne sont pas comprises dans ce tableau. Elles ne sont pas disponibles.

** Dans le cas présent, il s'agit uniquement de la Colombie-Britannique.

Sources : NielsenIQ, *Ventes au détail dans les grands magasins* et compilation du MAPAQ.

1.3 Les échanges commerciaux de lait et de fromages de chèvre

Les données sur les échanges internationaux de lait et de fromages de chèvre ne sont pas disponibles pour faire une analyse précise de l'évolution des exportations et des importations québécoises. Les codes SH utilisés dans les contingents tarifaires du Canada sont tirés du Tarif des douanes canadien, et ce dernier ne fait pas de distinction entre les produits fabriqués à partir de lait de vache et ceux fabriqués à partir de lait d'autres espèces laitières comme la chèvre. Ils ne permettent donc pas d'extraire les données spécifiques ni pour le lait ni pour le fromage de chèvre. Toutefois, les enquêtes effectuées par le MAPAQ auprès des représentants (producteurs, transformateurs et courtiers) de l'industrie caprine laitière du Québec et de l'Ontario en 2022 et en 2023 permettent d'avoir un certain aperçu des échanges internationaux des produits laitiers caprins.

1.3.1 Lait

Lors de l'enquête téléphonique menée par le MAPAQ auprès des producteurs caprins laitiers du Québec en 2023, les livraisons de lait de chèvre hors Québec atteignaient 2,1 M de litres. Cela tend à démontrer une forte demande pour ce produit dans le nord-est de l'Amérique.

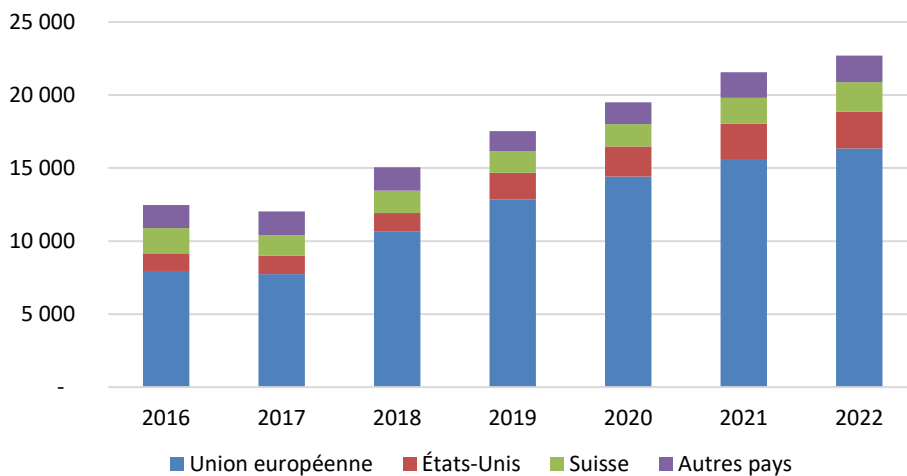
Il n'existe pas de code douanier spécifique pour le lait de chèvre; celui-ci est généralement traité à la frontière comme du lait de vache. Aussi, ce produit (tant qu'il demeure sous les 6 % de matières grasses) entre en franchise (donc exempt de droits de douane) aux États-Unis.

1.3.2 Fromage

Les ventes de fromages de chèvre dans les grands magasins au Québec (tableau 1) démontrent que les produits provenant de l'extérieur du Québec, soit les importations interprovinciales et internationales, dominent le marché des fromages de chèvre vendus en épicerie au Québec, avec 91 % des parts de ventes.

À noter également qu'en plus des fromages importés, la matière première des fromages fabriqués au Canada, soit le lait de chèvre, pourrait aussi provenir de l'étranger⁹. En effet, une partie des contingents tarifaires (CT) dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE) sont détenus par des transformateurs de produits laitiers du Canada. Il est possible que des produits caprins entrent sous ces CT. Cependant, Affaires mondiales Canada, pour les raisons de classification susmentionnées, collige seulement une partie des importations de fromages de chèvre, spécifiquement le fromage naturel à pâte molle. Le volume des importations canadiennes de ce produit était estimé à 182 tonnes en 2022¹⁰, ce qui représente, à lui seul, 0,35 % du total des volumes des fromages importés par le Canada (51 566 tonnes).

Figure 1 : Volume total et provenances des fromages importés au Québec, en tonnes



Sources : Global Trade Tracker et compilation du MAPAQ.

L'UE est le principal fournisseur de fromages importés de tout type de lait au Québec. L'AECG a bien entendu contribué à augmenter la part d'UE dans le volume des importations québécoises de fromages, puisque cet accord a concédé des tonnages importants en contingents tarifaires. En effet, l'AECG, entré en vigueur de manière provisoire le 21 septembre 2017, accorde à l'UE des droits d'importation (CT) pour 17 700 tonnes de fromages à partir de 2022, sixième année de l'accord. En 2022, la quantité de fromages importée était légèrement en dessous du quota d'importation.

En 2022, les importations québécoises étaient estimées à 22 705 tonnes, soit une augmentation de 89 % par rapport au volume importé en 2017. Cette augmentation se traduit par la hausse des importations de fromages en provenance de l'UE, de 7 738 tonnes, en 2017, à 16 342 tonnes, en 2022. La part des fromages de chèvre dans ces flux économiques est toutefois difficile à estimer.

⁹ Selon les représentants de l'industrie caprine laitière du Québec et de l'Ontario, le caillé congelé de lait de chèvre importé est utilisé par les transformateurs laitiers du Canada dans la fabrication de fromages.

¹⁰ GOUVERNEMENT DU CANADA (2023). *Importation de fromages au Canada par variété (année)*, [en ligne : <https://agriculture.canada.ca/fr/systeme-information-marches/rp/index-fra.cfm?action=pR&r=669&menupos=01.03.05.26.16.1.>].

2 La production

2.1 L'évolution de la production mondiale de lait de chèvre

La production mondiale de lait de chèvre est stable depuis 2017 avec un peu plus de 20 millions de tonnes chaque année. Au cours des cinq dernières années, la proportion du lait de chèvre sur la production totale de lait (vache, bufflonne ou autre) a augmenté de 0,1 % pour atteindre en moyenne 2,3 %¹¹. Elle se concentre en Asie du Sud et en Afrique majoritairement pour la consommation locale. L'Inde, premier pays producteur, produit 6 millions de tonnes.

Dans les pays exportateurs, la France arrive au premier rang mondial. Elle est le cinquième pays producteur de lait de chèvre en 2021, avec 709 590 tonnes, dont 75 % étaient livrées aux transformateurs et 25 % transformées à la ferme. La majorité de la production française est transformée en fromages. Ce pays produit chaque année près de 100 000 tonnes de fromages de chèvre, dont 26 % sont exportées¹².

La production de lait de chèvre est relativement modeste en Amérique du Nord, soit 63 757 tonnes pour le Canada et 25 589 tonnes pour les États-Unis en 2021. Au Canada, le Québec et l'Ontario sont les deux principales provinces productrices de ce produit. L'Ontario a connu une croissance rapide de la production de lait de chèvre dans les années 2010 pour atteindre en moyenne 56 650 tonnes au cours des dernières années, ce qui représente 89 % de la production canadienne en 2021.

2.2 L'évolution de la production de lait de chèvre au Québec

2.2.1 Un nombre d'entreprises en baisse depuis 2017

En décembre 2022, 252 des 27 916 exploitations agricoles présentes au Québec ont déclaré des revenus en production de lait et de viande de chèvre, dont 82 exploitations caprines laitières¹³.

Tableau 2 Évolution du nombre d'exploitations laitières caprines et des cheptels des caprins laitiers

Production	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Exploitations laitières	109	102	96	89	92	82
Chèvres laitières (têtes)	17 625	16 706	16 632	15 563	15 346	13 024

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement, 2022.

Étant donné que les données de l'Entrepôt de données ministériel (EDM) ne répertorient que les exploitations agricoles ayant un revenu brut annuel égal ou supérieur à 5 000 \$ et que l'enregistrement des producteurs est volontaire, la base de données du ministère ne permet pas un recensement complet et fiable. Afin d'avoir un portrait précis des producteurs caprins laitiers du Québec, la Direction du développement des secteurs agroalimentaires du MAPAQ a également mené une enquête téléphonique auprès d'une centaine de producteurs au début de 2023 : 48 producteurs ont confirmé être actifs au moment de l'enquête (avoir en sa possession un minimum de 10 chèvres) avec un total de 9 753 chèvres laitières. De ce nombre, 33 producteurs livrent aux usines de transformation et 15 producteurs transforment leur lait à leur ferme. La production des producteurs-transformateurs compte pour 8 %

¹¹ FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (2021). *FAOSTAT, données au 31 décembre 2021*. [en ligne : <https://www.fao.org/faostat/en/#data/QCL>].

¹² FRANCEAGRIMER (2021). *Lait de chèvre : fiche filière*, [en ligne : <https://www.franceagrimer.fr/content/download/66435/document/FICHE%20FILIERE%20LAIT%20CHEVRE%20%26%20BREBIS%202021.pdf>].

¹³ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (décembre 2022). *Fiche d'enregistrement*.

de tout le lait de chèvre produit au Québec. Les deux tiers des fermes caprines laitières du Québec se situent dans les régions du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches ainsi qu'en Montérégie.

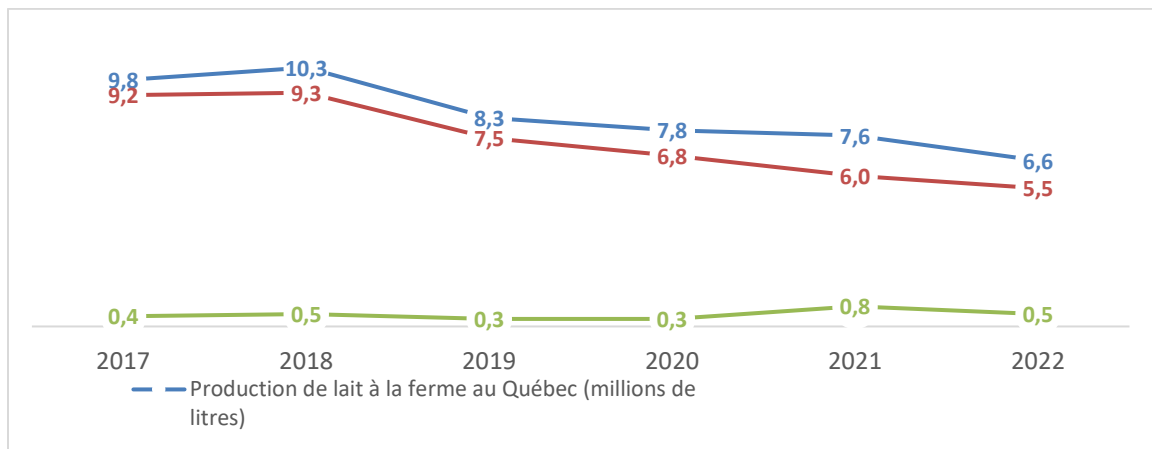
2.2.2 La production de lait de chèvre en baisse d'un tiers depuis 2017

Au cours des dernières années, le secteur caprin laitier du Québec a traversé plusieurs événements qui ont entraîné la baisse de la production :

- 2018 : Certains transformateurs dénoncent un problème récurrent de mauvaise qualité du lait à cause de dépassements fréquents de normes bactériennes qui nuisent à la transformation. Les transformateurs exigent alors une amélioration de la qualité et une baisse de prix du lait pour le ramener au prix du lait ontarien. Afin de répondre aux exigences des transformateurs, les producteurs ont mis en place des règlements sur la qualité du lait, qui ont été homologués par la Régie en octobre 2021;
- 2019-2020 : Le prix du lait a baissé de 5 % (voir tableau 3) et la formule d'indexation du prix de la Commission canadienne du lait (CCL) est retirée de la Convention de mise en marché du lait de chèvre 2019-2020;
- 2020 : Agropur décide de cesser la transformation du lait de chèvre en fromage à Saint-Damase (Damafro). Les achats de lait de chèvre de cette usine représentaient 25 % de la demande totale des transformateurs du Québec;
- 2021-2022 : Hausse de prix du lait de 5 % alors que, selon l'étude du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), la hausse de coût de production aurait augmenté de 21,6 % de 2017 à 2022.

L'ensemble de ces événements font en sorte que la production du lait de chèvre est passée de 9,8 M de litres en 2017 à 6,6 M de litres en 2022, une baisse de 33 %.

Figure 2 : Évolution de la production de lait de chèvre, 2017 à 2022



Sources : Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec; Commission canadienne du lait, Les Producteurs du lait de chèvre du Québec, compilation du MAPAQ.

2.3 La mise en marché

Au Québec, la production et la mise en marché du lait de chèvre sont encadrées par le Plan conjoint des producteurs de lait de chèvre du Québec (RLRQ, c. M-35.1, r. 163.1) et par divers règlements adoptés en vertu de ce dernier.

Le Plan conjoint vise tout le lait et les dérivés du lait de la chèvre produits ou mis en marché par un producteur, pour son compte ou celui d'autrui. Les Producteurs de lait de chèvre du Québec (PLCQ) sont responsables de l'application du Plan conjoint et sont l'agent de vente du produit ainsi que l'agent de négociation des producteurs. À ce titre, ils sont autorisés à conclure, au nom des producteurs, une convention de mise en marché avec les personnes engagées dans la mise en marché du produit (acheteurs). La convention de mise en marché du lait de chèvre établit notamment les règles concernant les contrats d'approvisionnement en lait et les modalités d'achat (volumes, qualité, prix, primes et paiements).

2.4 Le transport : un maillon clé dans la mise en marché du lait

De façon générale, le lait est collecté au moins deux fois par semaine. Le transport du lait de chèvre vers les usines de transformation est organisé par quatre entreprises, dont deux agissent à titre de mandataires pour les producteurs, arriment les volumes des contrats à ces derniers et s'occupent de la préparation des paies pour le lait. Le coût du transport n'est pas standardisé. Les prix et la fréquence de la collecte varient selon le transporteur, la position géographique du producteur par rapport au transformateur et le volume de lait collecté. Ce prix a beaucoup augmenté au cours des dernières années pour atteindre entre 13 \$ et 25 \$/hl en 2022¹⁴, le double de ce qu'il était en 2017. Cette hausse est due, entre autres, à la diminution des volumes de lait transportés. Enfin, certains producteurs, soit 25 % du total, assurent eux-mêmes le transport.

2.5 La détermination des prix

Le prix du lait est établi sur la base des quantités de matière grasse, de protéines et autres solides du lait. De 2019 à 2020, les producteurs du Québec ont baissé le prix de 5 % pour répondre à la demande d'un acheteur. Les Producteurs de lait de chèvre du Québec (PLCQ) ont obtenu ensuite une augmentation de 5 % du prix du lait à partir du 1^{er} novembre 2021.

En vertu de l'entente de principe de 2021, la prime d'automne a été augmentée de 6 \$ à 10 \$ et sa durée a augmenté à 6 mois par année, soit de septembre à février.

À la suite des négociations entre les PLCQ et les acheteurs à l'automne 2022, avec le recours d'un conciliateur, une entente a été conclue à la fin de décembre 2022 avec une augmentation du prix du lait de près de 24 % sous condition de garantir l'approvisionnement des acheteurs. Le nouveau prix est en vigueur pour le lait livré depuis le 1^{er} février 2023. De plus, la formule d'indexation de la Commission canadienne du lait est remise en vigueur à partir de mars 2023. À noter que cette augmentation vise uniquement la matière grasse et les protéines selon le ratio 33 % et 67 %. La prime d'automne reste inchangée.

¹⁴ Informations fournies par les PLCQ.

Tableau 3 : Évolution du prix du lait de chèvre

	2017	2018	2019	2020	Novembre 2021	Février 2023
Prix de référence \$/hl ¹⁵	107,01	107,01	104,34	101,73	106,81	132,32

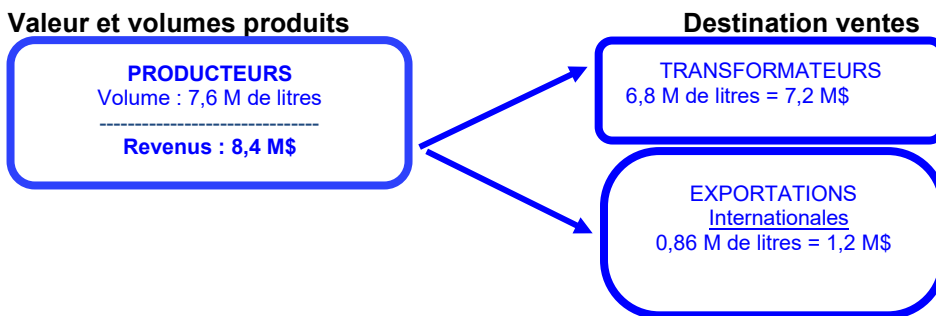
Sources : Convention de mise en marché du lait de chèvre 2019-2020 et PLCQ.

Du côté de l'Ontario, les prix de vente du lait sont négociés de gré à gré entre les coopératives et les transformateurs. Les contrats sont en général d'une durée d'un an, toutefois la relation d'affaires est stable. Durant la période de surplus de lait, les coopératives ontariennes peuvent transformer le lait en poudre pour l'exporter vers les États-Unis. Le prix moyen du lait de chèvre de l'Ontario était de 103,15 \$/hl¹⁶, de 2019 à 2021¹⁷, ce qui est légèrement en dessous du prix de référence moyen du Québec pour la même période, soit 104,3 \$/hl.

2.6 Destination de la production de lait de chèvre au Québec en 2021¹⁸

Près de 7,6 M de litres de lait ont été commercialisés en 2021. La totalité de la production a procuré aux producteurs de lait de chèvre du Québec des revenus de l'ordre de 8,4 M\$. De cette somme, 95 % des ventes (soit 7,2 M\$) sont livrées aux transformateurs laitiers du Québec (usines et transformation à la ferme), pour 89 % de la production (soit 6,8 M de litres). La somme résiduelle, 1,2 M\$, correspond à l'exportation de 0,8 M de litres vers l'État du Vermont.

Figure 3 : Destination de la production de lait de chèvre au Québec en 2021



Sources : Les Producteurs de lait de chèvre du Québec, Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, Global Trade Tracker et compilation du MAPAQ.

2.7 La santé et le bien-être des animaux

Les enjeux sanitaires qui affectent les chèvres laitières sont nombreux et peuvent influencer grandement la rentabilité des entreprises de caprins laitiers. Parmi les conditions d'importance, notons la coccidiose, les infections respiratoires et l'entérototoxicité, mais également la paratuberculose et l'arthrite-encéphalite caprine qui sont des causes fréquentes de dépérissement chronique et de baisse de productivité des troupeaux. Finalement, plusieurs agents infectieux peuvent causer des vagues d'avortements dans les troupeaux. Ils sont également une source de

¹⁵ La composition de référence (« standard ») est par hectolitre : 3,3 kg de matière grasse, 3,1 kg de protéines et 5,4 kg de lactose et d'autres solides (LAS) (11,8 kg de solides totaux).

¹⁶ La standardisation des niveaux de composants du lait de chèvre a été calculée en utilisant un taux de matières grasses de 3,8 % et un taux de protéines de 3,4 %, fournis par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

¹⁷ Dairy Goat Cost of Production Calculation and Benchmarking Tool. [en ligne : <https://sheepandgoatproduction.ca/2023/02/27/dairy-goat-cost-of-production-calculation-and-benchmarking-tool/>].

¹⁸ Les résultats présentés dans ce paragraphe constituent une évaluation de ce système. Il faut donc considérer qu'ils apportent un éclairage sur la dynamique du secteur plutôt que de s'attarder à leur valeur en dollars près ou en volume près.

préoccupation pour la santé publique, considérant que plusieurs de ces agents sont transmissibles aux humains (zoonoses).

Plusieurs programmes sont offerts aux producteurs caprins et à leurs vétérinaires afin de soutenir la santé des troupeaux. Le Programme québécois d'assainissement des troupeaux caprins pour l'arthrite-encéphalite caprine est un programme volontaire coordonné par le Centre d'expertise en production ovine du Québec avec l'appui du MAPAQ et de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Il vise à réduire la prévalence de cette infection dans les troupeaux tout en améliorant les pratiques de biosécurité. Depuis 2017, le MAPAQ offre également quatre campagnes destinées aux éleveurs de petits ruminants dans le cadre du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ), abordant des thèmes d'importance pour le secteur : la prévention et le contrôle des avortements, la qualité du lait et la santé de la glande mammaire, la gestion intégrée du parasitisme et l'usage judicieux des médicaments.

Le bien-être des animaux est assuré au Québec par la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal* (LBSA) (RLRQ, ch. B-3.1). Au Québec, la LBSA stipule que les activités d'agriculture doivent être pratiquées selon les règles généralement reconnues. Les codes de pratiques du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) constituent un exemple de référence de règles généralement reconnues. Le CNSAE a publié, en 2022, le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des chèvres*. Ce code constitue des lignes directrices élaborées à l'échelle nationale pour le soin et la manipulation des chèvres d'élevage. Les exigences et les pratiques recommandées des codes de pratiques sont établies de manière consensuelle par des partenaires divers : les groupes du secteur de l'élevage, les défenseurs du bien-être animal, les gouvernements, les scientifiques, les vétérinaires et l'industrie alimentaire. Les codes favorisent des pratiques de gestion et de bien-être acceptables à l'égard du logement, du soin et du transport des animaux, ainsi que d'autres pratiques d'élevage.

3 La performance économique et financière des entreprises

3.1 Rentabilité

3.1.1 Rentabilité globale¹⁹ : les entreprises dans les régions périphériques dépendent plus de l'aide gouvernementale pour couvrir leurs dépenses

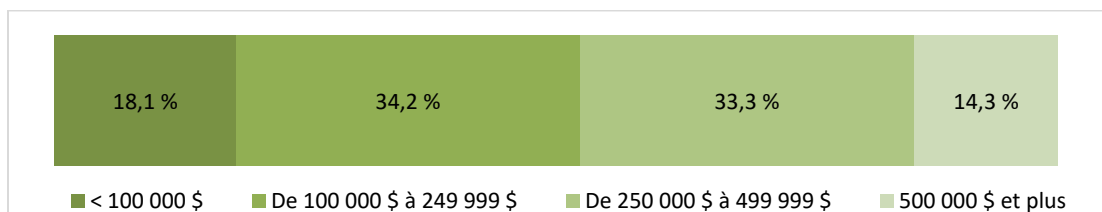
De 2017²⁰ à 2019, la proportion d'entreprises de chèvres laitières couvrant leurs dépenses est passée de 82 % à 73 % avant de remonter à 84 % en 2021. Pour l'ensemble des entreprises, c'est une moyenne de 80 % pour la période de 2017 à 2021. Sans aide financière gouvernementale, la proportion moyenne d'entreprises couvrant leurs dépenses est de 74 % pour cette même période.

Le soutien de l'État a une plus grande incidence dans les régions périphériques²¹. En effet, la proportion d'entreprises qui couvraient leurs dépenses est passée de 75 % avant les paiements de programmes²² à 91 % avec l'aide de l'État, donc une hausse de 16 %. Quant à la proportion des entreprises des régions centrales qui couvraient leurs dépenses, elle a augmenté de seulement 4 % avec l'aide gouvernementale.

3.1.2 Rentabilité selon le revenu brut²³ : meilleure rentabilité avec plus de revenus bruts

Pour la période 2017 à 2021, la majorité des producteurs de lait de chèvre (67,5 %) avaient un revenu agricole brut se situant entre 100 000 \$ et 500 000 \$. Un peu plus de 4 % des entreprises ont généré plus de 1 M\$ en revenus agricoles bruts.

Figure 4 : Proportion des entreprises du secteur caprin laitier par catégorie de revenus bruts, moyenne 2017-2021



Les entreprises ayant obtenu un revenu brut supérieur à 250 000 \$, soit près de 48 % des entreprises caprines laitières au Québec, sont celles qui avaient une meilleure rentabilité : 91 % d'entre elles couvraient leurs dépenses.

¹⁹ Les calculs ont été effectués à partir de données provenant du programme Agri-stabilité.

²⁰ Les données d'Agri-stabilité pour les années antérieures à 2017 ne permettent pas de distinguer les entreprises de chèvres laitières des entreprises de chèvres de boucherie ou de laine.

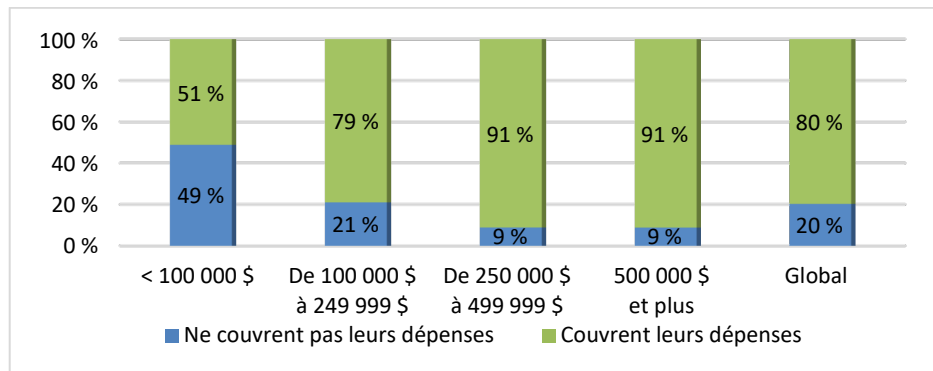
²¹ Régions centrales : Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Lanaudière, Laurentides, Mauricie, Montérégie, Montréal, Laval, Capitale-Nationale.

Régions périphériques : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Nord-du-Québec, Outaouais, Saguenay-Lac-Saint-Jean.

²² Programmes de la FADQ, du MAPAQ et du gouvernement fédéral.

²³ Les calculs ont été effectués à partir de données provenant du programme Agri-stabilité.

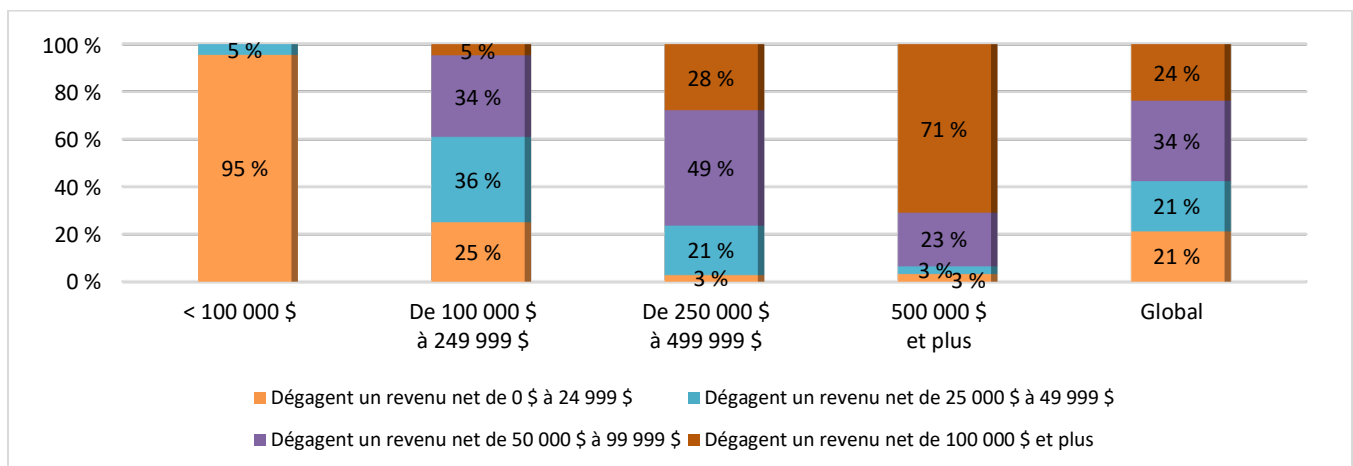
Figure 5 : Couverture des dépenses des entreprises du secteur caprin laitier par catégorie de revenus bruts, moyenne 2017-2021



Sources : Base de données Agri-stabilité, FADQ et compilation du MAPAQ.

Parmi les entreprises qui couvraient leurs dépenses (figure précédente : 80 %), celles qui ont généré un revenu agricole brut inférieur à 100 000 \$ n'ont pas réussi à dégager un revenu agricole net supérieur à 50 000 \$ alors que près des trois quarts (71 %) de celles qui ont généré plus de 500 000 \$ de revenu agricole brut ont dégagé un revenu net de 100 000 \$ et plus.

Figure 6 : Répartition du nombre d'entreprises du secteur caprin laitier qui couvrent leurs dépenses, par catégories de revenus bruts, selon le niveau de rentabilité, moyenne 2017-2021



Sources : Base de données Agri-stabilité, FADQ et compilation du MAPAQ.

3.2 Situation financière des fermes de chèvres laitières québécoises

3.2.1 Programmes de gestion des risques

De 2017 à 2021, le secteur du caprin laitier a reçu plus de 2,8 M\$ d'aide financière, soit une moyenne annuelle de 5 573 \$ par entreprise. Le tableau suivant présente un résumé des contributions gouvernementales versées aux entreprises inscrites à ces programmes.

Tableau 4 : Contributions gouvernementales (\$) dans les programmes Agri, de 2017 à 2021

Programmes	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021
Agri-investissement	96 256	91 612	82 156	78 376	55 182	403 582
Agri-Québec	380 979	368 441	349 848	329 182	240 028	1 668 478
Agri-stabilité	78 142	163 675	183 629	81 486	28 728	535 660
Agri-Québec Plus	30 482	68 722	73 276	51 391	33 074	256 945
Total de programmes Agri	585 859	692 449	688 909	540 434	357 013	2 864 664
Moyenne par ferme	4 763	5 868	6 320	5 298	5 758	5 573

Note : Les données sont arrondies. La somme des parties peut ne pas correspondre au total.
Sources : La Financière agricole du Québec et compilation du MAPAQ.

3.2.2 Santé financière

La marge d'exploitation ou le bénéfice brut dégagé par l'entreprise permet de mesurer la profitabilité. Pour la période de 2017 à 2021, les entreprises de petite taille²⁴ ont réussi à peine à obtenir une marge d'exploitation positive même avec l'aide de l'État. En revanche, les entreprises de taille moyenne et de grande taille ont généré une marge d'exploitation positive avant les paiements de programmes.

Le taux de charge, quant à lui, indique la proportion des revenus consacrée aux dépenses variables. Dans le cas des exploitations de lait de chèvre de petite taille, le taux de charge s'est situé au-delà de 100 %, malgré les paiements de programmes. Les gestionnaires n'avaient donc pas de revenus suffisants pour couvrir leurs coûts fixes.

Entre 2017 et 2020, les paiements de programmes comptaient pour 6,4 % dans les revenus de l'ensemble des entreprises du secteur du caprin laitier. Ce sont les entreprises de petite taille qui recevaient le plus d'aide de l'État soit une fois et demie plus comparativement aux entreprises de taille moyenne. Les grandes entreprises comptent moins sur les paiements de programmes d'aide gouvernementale.

²⁴ Petites entreprises = 33 % des entreprises de l'échantillon avec le revenu brut le plus faible; Moyennes entreprises = 33 % des entreprises suivantes dans l'échantillon; Grandes entreprises = 33 % des entreprises avec le revenu brut le plus élevé.

4 La transformation

4.1 Évolution de la transformation de lait de chèvre

Au Québec, le lait de chèvre est principalement destiné à la transformation fromagère, mais il est aussi utilisé dans la fabrication de certains produits, tels que le lait de consommation, le yogourt, le beurre, le savon et les produits cosmétiques. Les entreprises de transformation laitière québécoises se distinguent au Canada en offrant aux consommateurs une grande diversité de fromages faits à partir de lait de chèvre. Cet éventail comporte des fromages de lait cru, de lait thermisé, de lait pasteurisé, à croûte fleurie ou naturelle, ayant subi ou non une période d'affinage, etc. Une proportion de ces fromages peut être également composée d'un mélange de lait de vache, de lait de brebis et de lait de chèvre. Saputo est le plus important transformateur de fromage de chèvre, suivi de la Laiterie Chalifoux et de la Fromagerie Kaiser (2022).

Le Québec est, après l'Ontario, la deuxième province en importance au Canada pour la fabrication de produits à base de lait de chèvre. En 2022, 6,6 M de litres de lait ont été transformés par les usines de transformation laitière du Québec et environ 0,5 M de litres ont été produits et transformés directement à la ferme. Entre 2010 et 2018, les achats de lait par les transformateurs industriels étaient relativement stables dans la province. Cependant, à partir de 2019, ceux-ci ont considérablement diminué, si bien qu'en 2022 la transformation de fromage de chèvre représentait 332 tonnes comparativement à 2018 où les entreprises en avaient fabriqué 1 023 tonnes. Cette baisse est principalement due à la fermeture de l'usine d'Agropur au Québec et à la baisse de production de lait de chèvre dans la province.

Tableau 5 : Livraison de lait de chèvre et quantité de fromage fabriquée dans les usines laitières au Québec (2017-2022)¹

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Volume de lait de chèvre livré (millions de litres)	11,0	12,0	10,4	7,9	7,1	7,9 ²
Fromages totaux (tonnes)	916	1023	870	468	441	332

1. Estimation du MAPAQ et de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), à partir des déclarations des usines faites à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). Certaines déclarations peuvent être manquantes. À utiliser avec prudence.

2. Près de 1,7 M de litres pour la transformation de lait de chèvre provient de l'Ontario.

La transformation de lait de chèvre en lait de consommation est relativement stable depuis 2017. Liberté (General Mills) et Maison Riviera 1920 (Laiterie Chalifoux) sont les deux principales entreprises qui préparent ce produit au Québec. Cependant, en 2022, le groupe américain General Mills a cessé l'achat de lait de chèvre du Québec et s'approvisionne maintenant chez les producteurs ontariens. Sa décision a été principalement motivée par leur insatisfaction face à la difficulté d'approvisionnement constante en lait au Québec (1,8 M de litres par an).

Depuis 2022, l'entreprise québécoise Canus, qui fabrique des produits de soins corporels (Caprina, Nature et Petite chèvre), s'approvisionne auprès des producteurs de lait de chèvre québécois.

4.2 Une consolidation des établissements

Au 15 février 2023, 38 établissements québécois étaient titulaires d'un permis d'exploitation d'une usine laitière leur permettant d'effectuer la transformation du lait de chèvre. De ce nombre, 15 établissements auraient transformé le lait issu de leurs propres troupeaux caprins. Il était également possible pour ces établissements de combler leurs besoins en lait en faisant appel à d'autres producteurs.

Au Québec, les principaux transformateurs distribuent la majorité de leurs produits dans les épiceries, alors que les producteurs-transformateurs font plutôt la distribution de leurs produits dans d'autres réseaux tels que les épiceries fines, les marchés publics ou directement à la ferme. Les entreprises qui transforment les plus grands volumes de lait de chèvre au Québec sont Saputo, Laiterie Chalifoux et Nutrinor Coopérative (pour le lait de consommation de marque Liberté et Maison Riviera). En 2022, ces quatre transformateurs ont utilisé 81 % du lait de chèvre produit au Québec, le reste ayant été utilisé par des entreprises de plus petite taille.

Quant à elle, la coopérative Agropur a fermé définitivement les portes de l'usine de Saint-Damase dans la région de la Montérégie en mars 2020. L'usine transformait 25 % du lait de chèvre produit au Québec. À l'automne 2021, PL Nouvelle-France inc., une société détenue en partie par la Coopérative française Alsace Lait, a fait l'acquisition de la Laiterie Chalifoux. Ces deux entreprises avaient déjà conclu, en 2015, une alliance stratégique, notamment pour le développement d'une gamme de yogourts fermes en pots de verre. Depuis, l'entreprise s'efforce de diversifier sa production en lançant, par exemple, un fromage de chèvre à tartiner et du beurre en 2022.

En mars 2021, le groupe américain General Mills a annoncé être devenu l'unique propriétaire de l'usine Liberté. Le géant américain, qui détenait jusqu'alors cette usine avec le groupe français Yoplait, commercialise aujourd'hui les produits de ces deux marques, dont le lait de consommation de chèvre Liberté, mais il s'approvisionne maintenant en Ontario.

4.1 Qualité du lait

Au Québec, le lait de chaque producteur laitier doit être analysé au moins une fois par mois pour en déterminer la qualité. Le *Règlement sur les aliments* (RLRQ, chapitre P-29, r. 1) comporte des normes de qualité pour le lait de chèvre, c'est-à-dire des seuils à ne pas dépasser pour le compte de bactéries totales, le compte de cellules somatiques, et la présence de substances inhibitrices (qui incluent les antibiotiques).

Par le biais de son programme de Contrôle de la Qualité du Lait (CQL), le MAPAQ effectue la surveillance mensuelle de la qualité du lait cru de chaque producteur laitier en procédant à des analyses de laboratoire. De plus, les PLCQ ont mis en place le *Règlement sur la production et la mise en marché du lait de chèvre* (RLRQ, chapitre M-35.1, r. 163.2), qui vise à maintenir et à améliorer la qualité du lait. Ce règlement a été homologué par la Régie et est en application depuis février 2022. Il établit les conditions de production et de conservation du lait, les normes et les contrôles, et permet aux PLCQ de recevoir une analyse hebdomadaire du compte total de bactéries et une analyse mensuelle des cellules somatiques de chaque producteur. Avec l'augmentation de fréquences de tests, les producteurs peuvent apporter plus rapidement des corrections en cas de problème.

4.1.1 Bactéries totales

Le compte de bactéries totales dans le lait est principalement un indicateur de bonnes pratiques à la ferme. Le lait de chèvre produit au Québec doit contenir au maximum 321 000 CBI/ml²⁵ (RLRQ, chapitre P-29, r. 1 et [Code national sur les produits laitiers, partie I, 2021](#)).

En évaluant les résultats des comptes bactériens totaux (tableau 6), on observe une amélioration globale de la qualité du lait de chèvre au cours de la période 2017 à 2022. Le pourcentage d'échantillons non conformes à la norme réglementaire est passé de 15 % à 6 %. La valeur médiane²⁷ des résultats de 2017 était de 91 000 CBI/ml, alors qu'elle est passée à 65 000 CBI/ml en 2022, ce qui consiste en une diminution de 27 %. Ces résultats sont le signe que la qualité du lait s'est améliorée au fil du temps. Le nombre de producteurs ayant diminué considérablement, ceux toujours en activité semblent mieux maîtriser la qualité de leur lait.

²⁵ CBI = compte bactérien individuel mesuré par Bactoscan^{MC} selon la méthode de cytométrie en flux.

Tableau 6 : Pourcentage de non-conformité et médiane pour les analyses de bactéries totales et des cellules somatiques pour la période de 2017 à 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bactéries totales						
Pourcentage de non-conformité	15 %	11 %	6 %	10 %	8 %	6 %
Médiane (CBI/ml)	91 000	82 000	64 500	73 000	73 000	65 000
Cellules somatiques						
Pourcentage de non-conformité	28 %	23 %	21 %	14 %	12 %	12 %
Médiane (CBI/ml)	1 209 500	1 184 000	1 117 000	1 076 000	987 000	1 029 000

4.1.2 Cellules somatiques

Le compte de cellules somatiques (CCS) est un indicateur de la santé mammaire utilisé pour évaluer la qualité du lait. Le seuil à ne pas dépasser au Québec est de 1 500 000 cs/ml²⁶ (RLRQ, chapitre P-29, r. 1). Une valeur élevée de CCS indique qu'un animal est potentiellement atteint d'une infection et que le lait peut être contaminé par des microorganismes pathogènes. Une évaluation des tendances globales dans le temps est un bon outil pour le producteur et les intervenants afin de déceler des problèmes de santé dans le troupeau.

Le pourcentage de résultat de plus de 1 500 000 cs/ml diminue dans le temps, passant de 28 % en 2017 à 12 % en 2022 (tableau 6). Du point de vue de la valeur obtenue pour le compte de cellules somatiques, la médiane²⁷ a diminué légèrement au fil du temps, passant de 1 209 500 cs/ml en 2017 à 1 029 000 cs/ml en 2022, ce qui correspond à une diminution de 15 %. Ces valeurs demeurent tout de même élevées, considérant que la norme à ne pas dépasser est de 1 500 000 cs/ml. Le suivi de ces indicateurs constitue des signes d'une amélioration de la qualité du lait pour le compte de cellules somatiques.

4.1.3 Antibiotiques

Le lait cru produit au Québec ne doit pas contenir de substances inhibitrices, ce qui inclut l'absence d'antibiotique. L'utilisation judicieuse des antibiotiques dans les élevages est un enjeu primordial pour contrer le phénomène d'antibiorésistance.

La présence d'antibiotiques constitue un enjeu important lors de la transformation des produits laitiers, puisque ces molécules ont la capacité d'inhiber la croissance des « bonnes bactéries » utilisées dans la fermentation et dans la transformation fromagère.

Durant la période d'étude (2017-2022), neuf échantillons de lait cru de chèvre provenant de différents producteurs (ce qui correspond à 0,3 % des échantillons) étaient positifs pour la présence d'antibiotique.

²⁶ cs = cellules somatiques mesurées par la méthode de Fossomatic^{MC}.

²⁷ La médiane a été utilisée dans cette étude plutôt que la moyenne puisque cette dernière est fortement influencée par les valeurs extrêmes (compte élevé ou faible), ce qui a été observé dans la présente analyse. La médiane est donc plus représentative du portrait de la qualité du lait.

À noter qu'il n'y a actuellement aucun produit homologué au Canada pour une utilisation chez la chèvre laitière, et, par conséquent, l'utilisation d'antibiotique pour traiter les animaux se fait en dérogation des consignes d'utilisation du fabricant. Cette situation est un enjeu important pour les producteurs et les médecins vétérinaires qui ont peu de ressources pour traiter les chèvres malades.

4.2 La situation en Ontario

L'Ontario demeure la province qui produit et transforme le plus de lait de chèvre au Canada. Le volume de production est stable depuis 2018 (55,0 M de litres) et sa capacité de transformation y est nettement plus élevée qu'au Québec. Parmi les usines de transformation laitière dont dispose la province voisine, on compte de petites entreprises, des agrotransformateurs ainsi que des entreprises d'envergure.

Les usines de transformation de lait de chèvre ontariennes misent sur le développement de produits de lait de chèvre pour le marché de masse. À titre d'exemple, elles fabriquent des fromages de marques privées pour de grandes bannières comme Costco et Loblaw²⁸ qui demandent d'importants volumes.

Notons également la présence de l'entreprise chinoise Canada Royal Milk qui s'est installée à Kingston en 2019. Cette usine se spécialise dans la fabrication de lait maternisé pour nourrisson. Les produits qui y sont fabriqués sont majoritairement destinés au marché chinois. Canada Royal Milk a démontré un grand intérêt pour le lait de chèvre du Québec. Plusieurs rencontres ont été organisées entre les PLCQ et les représentants de cette entreprise, dont une visite de l'usine à Kingston. Toutefois, dans le contexte de pénurie du lait, les discussions sont suspendues.

Ces éléments expliquent la forte demande de lait de chèvre dans cette province, tout comme la spécialisation des usines de transformation dans la fabrication et la présence de chaînes de valeur pour la commercialisation des produits caprins laitiers.

²⁸ FOREST LAVOIE CONSEIL (2017). Analyse des systèmes de production caprine laitière au Québec, en Ontario et en Hollande.

5 La recherche-développement

5.1 Les acteurs et les investissements en matière de recherche et d'innovation

Un total de 33 projets de recherche et d'innovation (R-I) qui concernent le secteur caprin laitier ont été réalisés de 2017 à 2022, bénéficiant d'investissements de plus de 5 M\$. À noter cependant que plusieurs projets portent sur plusieurs secteurs tels que les ruminants, dont le caprin laitier.

Les principaux acteurs de la R-I dans le secteur caprin sont les universités, avec principalement la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (FMV), le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ), Lactanet (anciennement Valacta), le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD), le Centre de recherche et de développement des aliments d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et différentes associations de producteurs de chèvres du Québec.

5.2 Les principales innovations des cinq dernières années

Des études et des projets ont été effectués ces dernières années pour améliorer la santé animale et les performances des entreprises. Ces projets ont permis en priorité d'ajuster les techniques de production.

5.2.1 La santé animale

Durant la période d'évaluation, des projets de recherches ont été réalisés pour améliorer la santé animale, la régie du troupeau et les techniques de production. Voici quelques exemples :

- Trois études ont porté sur la paratuberculose, une maladie chronique pour laquelle il n'y a pas de traitement. Cette maladie est associée à des pertes économiques importantes chez les entreprises du secteur caprin en raison d'un taux de mortalité accru, d'une réduction de la conversion alimentaire, d'une diminution de la production laitière, etc. Une évaluation de différentes stratégies diagnostiques a été faite de 2019 à 2022 par la FMV pour faciliter le dépistage et le contrôle de la paratuberculose dans les troupeaux caprins²⁹;
- Une étude menée actuellement (2021-2025) par la FMV vise à brosser un portrait de la situation sur la santé mammaire et la qualité du lait de chèvre et de brebis dans les élevages laitiers du Québec, en évaluant l'étiologie, l'incidence, la persistance et les répercussions des infections intramammaires dans les élevages. Elle vise également à évaluer la performance du compte de cellules somatiques (CCS) et du test de la mammité de Californie (CMT) pour caractériser la qualité microbiologique du lait et la santé mammaire, et à proposer des seuils optimaux d'interprétation. Ce projet permettra d'outiller les éleveurs, les médecins vétérinaires et les transformateurs, afin d'améliorer la qualité du lait produit et la rentabilité du secteur;
- En 2021, la Chaire de recherche en antibiosurveillance et antibiorésistance en santé animale a été créée et préconise une approche globale, incluant à la fois des efforts de réduction de l'usage des antimicrobiens en médecine humaine et vétérinaire. À cet effet, une étude sur l'utilisation des antimicrobiens dans les élevages ovins et caprins du Québec³⁰ est en cours et s'inscrit dans les étapes préparatoires à la mise en

²⁹ ARSENAULT, Julie. *Évaluation de stratégies diagnostiques pour le dépistage de la paratuberculose dans les élevages caprins du Québec*, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal, 2019-2022.

³⁰ ARSENAULT, Julie. *Enquête sur l'utilisation des antimicrobiens dans les élevages ovins et caprins du Québec*, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal, 2021-2024.

place d'un système de surveillance des antibiotiques pour les principaux secteurs de productions animales du Québec;

- Trois projets ont été réalisés au sujet de l'alimentation dans la production laitière caprine :
 - l'acidose chez la chèvre laitière et l'usage du carbonate de potassium : impact sur les composantes du lait et la production;
 - stratégies alimentaires pour optimiser les teneurs des composants du lait et la production des chèvres laitières recevant de hauts niveaux de concentrés;
 - les répercussions zootechniques, économiques et géniques de l'âge au sevrage chez les caprins.

5.2.2 La rentabilité et l'offre de services

- Au printemps 2022, l'évaluation des coûts de production a été mise à jour par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA).
- Le projet « Stratégie de transfert du savoir et d'accompagnement pour un secteur laitier caprin durable et compétitif » a permis de cibler les besoins des producteurs et de proposer une solution qui faciliterait le transfert de savoir et de connaissances.
- Le projet « développement et mise en place d'outils et d'un processus de gestion centralisée des données d'approvisionnement au bénéfice de l'ensemble du secteur laitier caprin québécois » (GAPO) vise à faciliter le processus de mise en marché collective du lait de chèvre produit au Québec par la mise en place d'une solution technologique pour tendre vers une gestion des données centralisée, performante et sécuritaire.
- Deux projets, soit la communauté de pratique pour les secteurs de petits ruminants et l'outil d'analyse technico-économique dans la chèvre laitière et formation par le biais du Pôle d'expertise, permettront d'améliorer l'offre de services-conseils afin d'augmenter la rentabilité des entreprises.

5.3 Les priorités de recherche et de développement

La mise à jour de la planification stratégique du secteur caprin 2023-2027 a permis d'identifier les enjeux du secteur et d'établir des priorités de projets de recherche et d'innovation :

- Améliorer la collecte de données en production en développant ou en adaptant les outils existants pour recueillir les données et les comparer avec des seuils de rentabilité;
- Améliorer le système de transport;
- Améliorer la santé des troupeaux;
- Améliorer la qualité du lait et augmenter l'adhésion des producteurs au contrôle laitier;
- Améliorer la génétique en rendant plus accessible l'insémination artificielle;
- Bonifier l'offre d'encadrement et de formation aux producteurs.

6 Enjeux et défis pour le secteur

Relancer le secteur caprin laitier

Au cours des dernières années, le secteur caprin laitier du Québec a connu une baisse de la rentabilité des producteurs, une baisse du nombre de producteurs et une diminution du volume total de lait de chèvre produit. Au début de 2021, le MAPAQ a réalisé un diagnostic et mené des entrevues avec les représentants de tous les maillons de la filière. À la suite de ce diagnostic, le MAPAQ a proposé un projet de Plan de croissance aux représentants du secteur caprin laitier. Ce plan a été intégré lors de la mise à jour du [Plan stratégique 2023-2027 du secteur caprin](#) qui englobe également des enjeux et des besoins des petits producteurs et des petites fromageries qui visent les marchés de proximité.

Relation d'affaires dysfonctionnelle

Le premier facteur problématique est la nature même de la relation d'affaires entre les producteurs et les transformateurs. Les contrats à court terme d'une durée d'un an n'offrent pas de prévisibilité pour les producteurs ni pour les acheteurs, ce qui ne favorise pas une vision d'avenir pour le développement du secteur. En outre, ces contrats n'étaient généralement pas respectés par les parties et les quantités promises n'étaient pas livrées. Ce faisant, les acheteurs devaient faire affaire hebdomadairement avec de multiples producteurs et transporteurs pour obtenir leurs approvisionnements et les Producteurs de lait de chèvre du Québec (PLCQ) ne pouvait pas servir d'intermédiaire efficace pour coordonner et assurer ces livraisons.

Le Plan de croissance recommande donc :

- d'établir des contrats pluriannuels entre les producteurs et les transformateurs qui précisent les volumes et les prix convenus, les clauses et les conditions de rétribution, de pénalité, de cessation ou de retrait;
- de responsabiliser les parties quant aux seuils de qualité, aux volumes et aux composantes du lait;
- de simplifier les transactions.

Après plusieurs rondes de négociations en 2022, les PLCQ et les acheteurs sont parvenus à une entente d'augmentation du prix du lait le 23 décembre 2022. Les acheteurs se disent prêts à s'engager sur des approvisionnements de volumes pour une période pouvant aller jusqu'à 3 années. Toutefois, les négociations se poursuivaient encore en juillet 2023, afin de mettre en place un mécanisme garantissant les approvisionnements des acheteurs.

Des fermes caprines peu rentables

Le nombre de producteurs et le volume de lait produit dans la province sont tous deux en forte diminution depuis 2018. Pour de nombreux producteurs, un coût de production supérieur au prix reçu s'avère la cause principale de la baisse du volume ou de l'abandon de production. Le nouveau prix en vigueur depuis le 1^{er} février 2023 apporte une solution partielle. En augmentant le prix, les acheteurs souhaitent mettre fin à ce déclin d'approvisionnement qui menaçait à terme la capacité des usines d'assurer l'approvisionnement et la rentabilité de leur production de fromage de chèvre au Québec. Il s'agit d'ailleurs d'un prix supérieur de 18 % à celui payé en Ontario, en fin d'année 2022.

Selon les PLCQ, les coûts moyens de production des producteurs québécois sont encore de 225 \$/hl en 2022³¹, ce qui est largement supérieur au nouveau prix obtenu (132,32 \$/hl). Le retour à la rentabilité de la production s'appuie donc sur des initiatives pour une augmentation de l'efficacité technico-économique des fermes, au niveau de l'adoption d'une régie efficiente, par exemple l'installation d'un système de surveillance de quantité de lait au robot de traite, et dans un meilleur contrôle de qualité.

Pour faire face à l'enjeu de manque de conseillers spécialisés en production laitière caprine, trois projets ont été mis en place pour atteindre ces objectifs :

- Club d'accompagnement vers la croissance qui offre un accompagnement personnalisé aux producteurs participants afin d'augmenter leur productivité et d'améliorer leur rentabilité;
- Projet d'une communauté de pratiques coordonné par le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) pour les intervenants des secteurs ovin et caprin qui permettra de partager des préoccupations et des apprentissages;
- Outils favorisant l'amélioration de la rentabilité des entreprises caprines laitières du Québec afin de développer des outils particuliers pour les conseillers de première ligne dans le but d'améliorer l'offre de services-conseils et la rentabilité des entreprises.

Développement et amélioration de la logistique du transport

L'organisation et le coût du transport du lait de chèvre constituent d'autres défis importants pour le secteur caprin laitier. Les producteurs sont peu nombreux et dispersés sur un vaste territoire (voir la carte géographique en annexe). L'organisation du transport du lait vers les usines est réalisée par quatre groupes de transporteurs indépendants. Le coût de transport est à la charge des producteurs et il peut être onéreux en raison de la distance entre la ferme et l'usine de transformation, considérant les faibles volumes à transporter. Plus la production baisse, plus le coût de transport augmente, et plus la coordination des transporteurs comporte des défis.

À cet effet, il importe de :

- Augmenter la production de lait par ferme, en améliorant la productivité par chèvre et en agrandissant le troupeau;
- Améliorer l'efficacité de la logistique et du circuit de transport afin de coordonner le transport, de garantir la livraison des volumes de lait contractualisés dans les délais et selon les standards de qualité établis, tout en limitant la hausse de coût de transport;
- Travailler en concertation entre les acteurs de l'industrie pour une plus grande responsabilisation du secteur.

Amélioration de la santé des troupeaux, de la qualité du lait et de la génétique

La maîtrise de la santé du troupeau constitue un enjeu crucial pour les fermes caprines laitières. L'arthrite-encéphalite caprine (AEC) est une maladie des chèvres causée par un virus et caractérisée par une évolution lente et progressive. Le système immunitaire de l'animal étant incapable de l'éliminer, ce virus persiste durant toute la vie de l'animal infecté. Un des signes cliniques les plus notables et fréquents est la baisse de production laitière, qui entraîne des pertes économiques importantes pour l'industrie caprine. Il n'existe ni traitement ni vaccin pour lutter contre la maladie. La détection et l'élimination des animaux séropositifs sont les méthodes de choix pour assainir un troupeau dans la mesure où elles sont associées à la mise en place de mesures de biosécurité à la ferme, afin de limiter la transmission du virus au sein du troupeau et entre les troupeaux. À noter que ces mesures sont aux frais des producteurs, sauf pour le coût des tests qui est subventionné.

³¹ CENTRE D'ÉTUDES SUR LES COÛTS DE PRODUCTION EN AGRICULTURE (2023). *Indexation 2021 des résultats de l'étude : Données économiques et techniques en production laitière caprine.*

La qualité du lait est un élément crucial pour le développement de tous les maillons de la chaîne industrielle de lait de chèvre. Les acteurs du secteur doivent trouver des pistes de solutions afin de l'améliorer.

À cet effet, il importe de :

- Moderniser le programme d'assainissement des troupeaux pour l'AEC;
- Améliorer l'accès à l'alimentation de qualité;
- Développer des indicateurs et diffuser les résultats;
- Améliorer l'offre d'insémination artificielle;
- Identifier les problèmes de mortalité et de croissance des chevrettes de remplacement.

À noter que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) prévoit des modifications à la Partie XV du *Règlement sur la santé des animaux* (Identification et traçabilité des animaux d'élevage), notamment pour inclure des exigences relatives à l'identification et au suivi des déplacements des chèvres et des cervidés. En exigeant des renseignements plus exhaustifs et plus précis en matière de traçabilité, le projet réglementaire fédéral permettra d'intervenir plus rapidement et plus efficacement en cas d'éclosion de maladie ou d'un problème lié à la salubrité des aliments, et appuiera mieux les activités de surveillance des maladies. L'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation est prévue pour 2025.

Concurrence accrue du lait de chèvre de l'Ontario et des produits importés

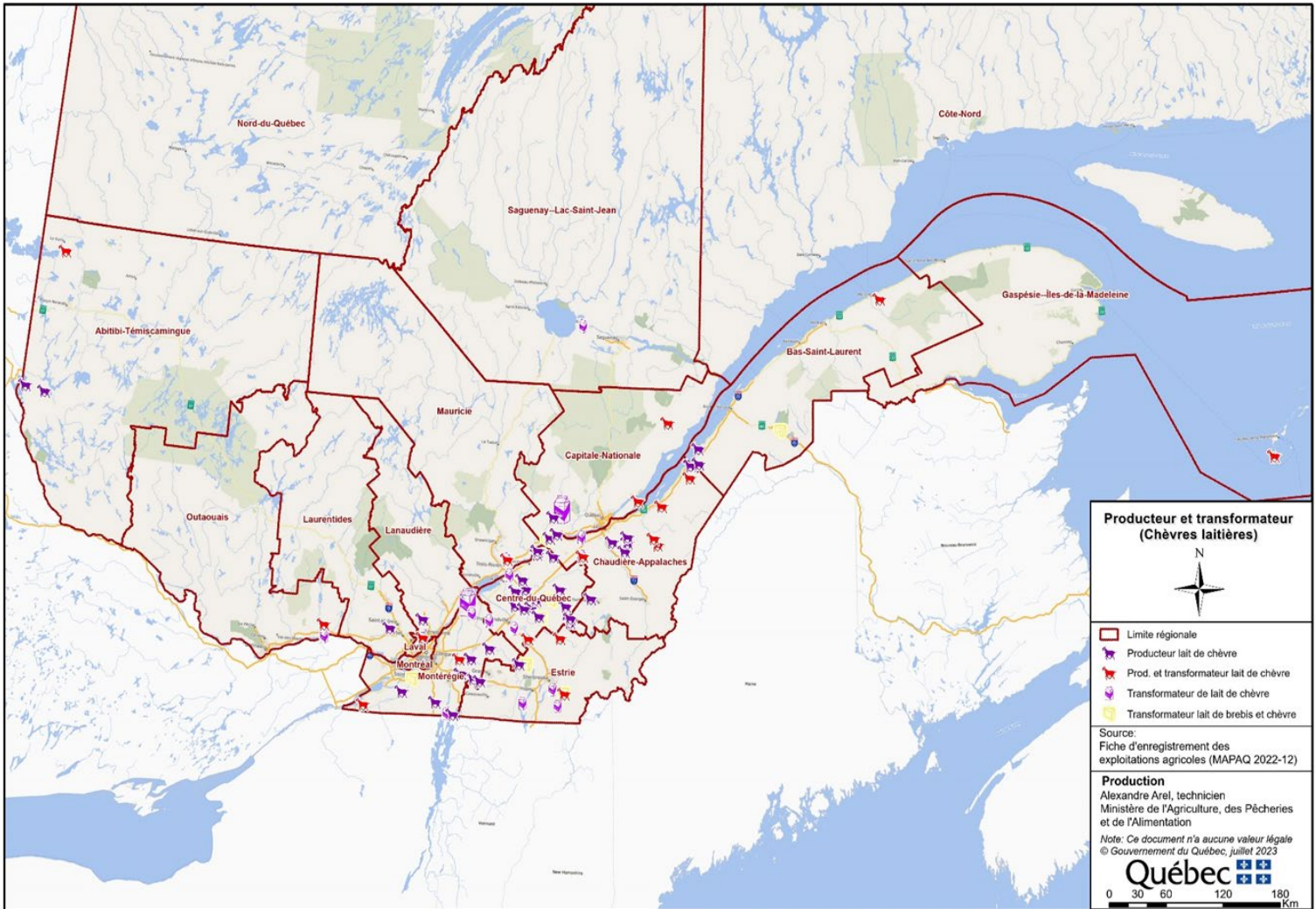
La production caprine ontarienne est plus compétitive. Elle offre des volumes beaucoup plus importants à un prix moindre et possède un système de transport bien organisé. La production ontarienne a augmenté rapidement dans les années 2000 pour se stabiliser à 55 M de litres par année depuis 2018. De plus, l'entrée en vigueur des accords de libre-échange, notamment l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, a permis une présence accrue des produits importés de chèvre, notamment les fromages.

Conclusion

Les perspectives de marchés de lait de chèvre semblent positives pour les prochaines années, car la demande des transformateurs québécois est en croissance et d'autres marchés apparaissent depuis quelques années, dont ceux du lait de chèvre pour les produits cosmétiques, des préparations alimentaires pour nourrissons à base de lait de chèvre (Canada Royal Milk, usine basée à Kingston), des exportations vers les États-Unis et des nouveaux produits tels que la confiture, la crème glacée, etc.

Pour relancer le secteur caprin au Québec et saisir les occasions qui se présentent, il est impératif que la filière caprine québécoise relève les défis identifiés dans les cinq prochaines années. Cela permettra de freiner le déclin actuel qui, s'il continue, pourrait réduire la production à un niveau trop bas pour maintenir une transformation pertinente à long terme au Québec.

ANNEXE 1 : CARTE GÉOGRAPHIQUE DES PRODUCTEURS ET DES USINES DE TRANSFORMATIONS DE LAIT DE CHÈVRE AU QUÉBEC



RÉDACTION ET COORDINATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

Sous-ministériat aux politiques bioalimentaires, aux programmes et à l'innovation

Direction générale de la planification, des politiques et des études économiques

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Direction de la salubrité alimentaire et du bien-être des animaux

Direction de la santé animale

Sous-ministériat à la transformation, aux marchés, à la main-d'œuvre et aux politiques intergouvernementales

Direction du développement stratégique de la transformation alimentaire

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales et secteur porc

Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Direction régionale de l'Estrie

Direction de la coordination environnementale

SOUTIEN TECHNIQUE

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

PHOTOGRAPHIES

Direction des communications

CONCEPTION GRAPHIQUE

Page couverture : *Direction des communications*

RÉVISION LINGUISTIQUE

Mélissa Guay

ÉDITION

Direction des communications

RESSOURCE

Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

Site Web : www.mapaq.gouv.qc.ca

© **Gouvernement du Québec**

Dépôt légal : 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-96261-8 (PDF)

